

La fourmi rouge

N° 201
SEPTEMBRE 2025

POP & GAUCHE EN MOUVEMENT

KARINE CLERC, UN ADIEU À LA MUNICIPALITÉ, PAS À LA POLITIQUE

Municipale à Renens depuis 2016, Karine Clerc a décidé de ne pas se représenter en 2026. Elle aura été 10 ans à la tête du Service Enfance – Cohésion sociale et durant 5 ans a également mené la politique d'intégration de la ville. Travailleuse sociale, maîtresse d'enseignement à la HES à Lausanne, elle a choisi, à l'âge de 52 ans, de relever un nouveau défi professionnel.

Habitante de Renens depuis 1999, elle y a été élue en 2001 au Conseil communal; elle était déjà engagée dans des activités associatives avant d'occuper une fonction politique.



Photographie: Alain Kissling

ENGAGEMENT MILITANT ASSOCIATIF ET TRAVAIL AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ: UNE CONTINUITÉ

Au moment de faire le bilan de son activité à l'exécutif, elle relève la continuité entre son engagement militant et associatif d'une part et son travail à la Municipalité d'autre part:

«Cette fonction au sein d'un exécutif m'a plongée au cœur de multiples univers: les institutions locales et cantonales, le monde associatif, les partis politiques, les autres communes et les citoyen.ne.s. Dans ma position, j'ai eu à cœur de rencontrer régulièrement les associations: leurs activités font vivre la ville. Elles sont aussi des intermédiaires importants car elles portent la voix de leurs membres et voient émerger les besoins. Elles doivent être une des sources où s'ajustent les politiques.»

Durant son mandat de Municipale, Karine Clerc a maintenu un lien constant avec les groupes ou les personnes engagées

dans les domaines de la précarité, des aînés, de la migration, des droits des femmes, jouant ainsi un rôle de «passeuse» et contribuant à renforcer leur légitimité. Elle a consacré beaucoup d'efforts à répondre au besoin toujours croissant de places dans les structures enfance et petite enfance et à celui d'un accueil de qualité, malgré les difficultés financières.

Elle est fière du projet des «Lionnes»: avoir contribué, avec des femmes concernées et des travailleuses sociales, et avec le soutien de la Municipalité de Renens, à la création d'un lieu d'accueil dédié aux femmes vivant ou ayant vécu dans la rue. Elle s'est également investie, en collaboration avec son collègue de parti Didier Divorne dans le développement de logements de transition, saisissant toutes les opportunités pour proposer des solutions d'hébergement aux plus vulnérables.

«FAIRE DE LA POLITIQUE POUR MOI, C'EST PARTIR DES SITUATIONS CONCRÈTES DES GENS»

«C'est ainsi que je vois la politique: faire remonter au niveau institutionnel les réalités vécues par les gens sur le terrain, ce qu'a fait par exemple le POP en lançant une action sur le non-recours aux prestations sociales. Ce système devrait être plus simple si on veut réduire les inégalités!»

Elle s'est aussi engagée pour une péréquation plus juste entre communes riches et pauvres, dénonçant la nouvelle péréquation financière qui ne compte aucun critère social. Souvent «en rage» contre le manque de moyens d'une ville comme Renens, elle a empoigné un domaine qui n'était pas le sien, la fiscalité, et elle va continuer de s'engager pour l'équité entre contribuables et entre communes, ainsi

que contre les baisses d'impôts qui ne profitent qu'aux plus riches et assèchent les ressources des politiques sociales des collectivités publiques.

En raison des exigences de son nouveau travail, Karine Clerc quittera son poste de Municipale à la fin de l'année. Elle ne quitte cependant pas le champ de la politique, qu'elle continuera d'animer de son enthousiasme, à Renens et ailleurs.

«J'ai une profonde reconnaissance envers toutes celles et ceux qui sont engagés, à leur manière, pour améliorer la vie des habitantes et habitants de Renens (autorités, employés communaux, enseignants, partis, associations) et je leur dis un grand MERCI!»

PAGE 2

VOTATIONS DU 28 SEPTEMBRE

LA FOURMI RECOMMANDE

CH – Valeur locative	NON
CH – Identité électronique (e-ID)	OUI
VD – Sauvons le Mormont	OUI/OUI/ Initiative
VD – Modification quorum	OUI
VD – Extension du droit de vote communal	OUI

IMPÔT SUR LA VALEUR LOCATIVE: NE CHANGEONS PAS UN SYSTÈME STABLE

Nous dirons NON à l'abolition de la valeur locative. Cette suppression, déjà rejetée par le peuple en 2012, revient sous une présentation trompeuse (introduction d'un nouvel impôt sur les résidences secondaires); en fait, un oui permettrait la suppression de la valeur locative.

Cet impôt touche les propriétaires, qui en contrepartie peuvent déduire fiscalement les intérêts de leur hypothèque et leurs travaux de rénovation, isolation, panneaux solaires, etc). Un compromis et un système qui fonctionnent.

Pourquoi la gauche et les associations de locataires soutiennent le NON: parce que la Confédération et les cantons y perdraient ensemble près de deux milliards et que ce trou risque fort de devoir être très vite comblé par des impôts, à charge surtout des locataires et des couches moyennes. Un comité de droite et les cantons s'opposent aussi à ce changement.

IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE: OUI À UN PROJET AMÉLIORÉ

Parfois, une opposition décidée peut modifier les projets: le peuple a refusé en 2021 un premier projet d'identité électronique. La critique, à gauche en particulier, reprochait la sous-traitance à une entreprise privée de l'émission de documents officiels.

Les autorités ont compris la leçon et reviennent avec une identité électronique (e-ID) sous contrôle public, en complément du passeport et de la carte d'identité. Elle sera facultative et gratuite. Téléchargeable par une application, Swiyu (testable dès maintenant), elle facilitera des démarches comme ouvrir un compte bancaire, demander un extrait de casier judiciaire, évolution qui semble incontournable. On peut se réjouir qu'elle soit en mains publiques et non dans celles des grandes compagnies US dominant internet. Les seuls opposants restants sont divisés et peu crédibles.

SAUVONS LE MORMONT: OUI

L'initiative «Sauvons le Mormont» a été lancée dans la foulée de l'occupation (ZAD) de la colline du Mormont en 2020. Elle veut protéger ce site de l'expansion de la carrière gérée par la multinationale Holcim et vise à l'inscrire dans la Constitution, comme l'est le Lavaux. Outre la protection d'espaces naturels particuliers (900 espèces végétales, 23 variétés d'orchidées rares, 500 espèces animales) et d'un site archéologique, elle veut également forcer la recherche d'alternatives au béton. Le POP, membre du comité d'initiative, recommande le OUI.

Nous dirons OUI aussi au contre-projet du Conseil d'Etat. Sous la pression de l'initiative, il amène un progrès, l'inscription du site dans la loi – comme l'est la Venoge –, ainsi que la notion d'«économie circulaire». Nous préférons cependant l'initiative, car une inscription dans la Constitution est plus sûre qu'une inscription dans la loi: il faut passer par le peuple pour l'affaiblir, alors que le parlement peut lui seul modifier une loi. Or, nous nous méfions du lobby du béton!

QUORUM: OUI AU CHANGEMENT

Un changement du mode d'élection est proposé, pour les Conseils communaux et le Grand Conseil. Actuellement, une liste faisant moins de 5% est éliminée du décompte final. Cette limite (quorum) désavantage les petits ou nouveaux partis en rendant préférable de voter pour les grands (vote utile).

Et les apparentements ne sont pas pris en compte pour passer ce seuil. Cette alliance, utilisée à gauche comme à droite, n'intervient que dans un deuxième temps, pour la répartition des suffrages restants.

La modification proposée par un député du centre et acceptée par le Grand Conseil et le gouvernement, permettrait que les voix d'une liste qui fait moins de 5% mais est apparentée à d'autres ne soient pas perdues si le total dépasse 5%.

Plus de diversité dans nos parlements communaux et cantonaux, c'est un plus!

OUI À L'ÉLARGISSEMENT DES DROITS DÉMOCRATIQUES

Si cette modification approuvée par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat est acceptée, les étrangères et étrangers au bénéfice d'un permis de séjour durable (B ou C) et en Suisse depuis au moins cinq ans, au lieu de dix, pourront obtenir le droit de voter et d'être élu dans leur commune. La durée d'habitation dans le canton, 3 ans au moins, ne change pas.

VOTONS OUI PARCE QUE:

- La modification va doubler le nombre de votants étrangers, et c'est tant mieux. Les étrangères et étrangers en Suisse depuis dix ans ont acquis ce droit de vote en 2004 déjà et les conséquences sont toutes positives.

- Il suffit de bien moins de dix ans pour se sentir concerné par ce qu'il se passe là où l'on vit. Et si l'on ne se sent pas concerné après cinq ans, on ne le sera pas plus après dix ans.

- Pour le bon fonctionnement d'une commune, il est important qu'elle puisse compter sur la voix du plus grand nombre de gens qui l'habitent, Suisse ou non. Il lui en coûte de se passer, de longues années durant, de personnes impatientes de participer à son gouvernement.

- Et enfin, comment justifier le fait de faire payer des impôts à des gens qui n'ont rien à dire sur l'emploi qui est fait de leurs contributions? Que l'on raccourcisse le temps qu'ils doivent attendre pour faire valoir leurs droits n'est que justice.

*Renens, Place du Marché,
Samedi 13 septembre 2025
de 9h à 15h*

Grand marché aux puces et foire aux livres

Animation musicale,
buvette et risotto ticinese à midi

Organisation: **Fourmi rouge – POP**

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO:

Silvio Torriani (ed. resp), Karine Clerc, Philippe Hertig,
Marianne Huguenin, David Scarnà (graphiste)
FOURMI ROUGE, CP 88 – 1020 RENENS – IBAN: CH96 0900 0000 1000 1793 1
FOURMIROUGE@POPVAUD.CH

TABLE-RONDE: «ABSTENTION DANS L'OUEST-LAUSANNOIS: LA DÉMOCRATIE EST-ELLE EN PANNE?»

Samedi 1^{er} novembre, de 15 à 18h,

Restaurant tibétain Le Shambala,
Rte des Flumeaux 1, Prilly

Entrée libre

Org: section de Prilly du POP

SOLIDARITÉ PALESTINE

PROJECTION: «UNRWA, 75 ANS D'UNE HISTOIRE PROVISOIRE»

Réalisateurs: L. Saleh et N. Wadimoff (CH, 2025),
présents lors de l'événement

Vendredi 26 septembre, 20h,

Buvette de la salle de spectacles Renens

Entrée libre